



Communiqué du diocèse de Saint-Etienne  
suite aux résultats de la consultation  
organisée par la mairie de Saint-Chamond  
le 26 avril 2009.

Le diocèse de Saint Etienne se réjouit du résultat sans équivoque de la consultation de la population de Saint-Chamond au sujet de l'avenir de l'église Notre-Dame. En votant à une très large majorité pour l'achèvement de la restauration de cette église les habitants de Saint-Chamond ont manifesté leur volonté de ne pas détruire un édifice qui fait partie intégrante du patrimoine architectural et culturel de leur ville. Ils ont aussi manifesté leur volonté de respecter un lieu chargé de mémoire et de symboles. On peut penser aussi qu'une majorité d'habitants, et pas seulement les catholiques pratiquants, ont manifesté leur volonté de garder un lieu de culte, signe visible d'une présence d'Eglise, en particulier au rythme des dimanches, des grandes fêtes religieuses, et des grandes étapes de la vie (baptêmes, mariages, funérailles).

Le diocèse de Saint-Etienne, en voyant sa demande du maintien d'un lieu de culte en cet endroit ainsi approuvée et confortée, se déclare d'ores et déjà prêt à poursuivre le dialogue avec la mairie de Saint-Chamond. Avec la paroisse Saint-Ennemond en Gier, il s'associera à la recherche de solutions matérielles et financières permettant à la fois de respecter le vœu de la population, les intérêts de la commune et de favoriser la qualité de l'exercice du culte.

Comme il l'avait déjà indiqué, le diocèse, dans le cadre de l'affectation culturelle de l'église Notre Dame,, prendra sa part de responsabilité pour relever avec les autres parties prenantes ce défi qui est aussi un beau pari sur l'avenir.

Saint-Etienne  
Le 27 avril 2009.

Contact :  
M Paul Malartre  
Tel : 06 33 49 44 59  
[adse.paulmalartre@orange.fr](mailto:adse.paulmalartre@orange.fr)